

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 11 (1882)
Heft: 8

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3° Toute phrase se terminant en *fa*, ou quelquefois en *la* précédé d'un *si bémol*, se jouera en gamme de *fa* ;

4° Toute phrase se terminant en *do* ou *sol* se jouera avec la gamme de *do*.

Ces règles sont générales et fondamentales ; toutefois un organiste un peu habile qui sait varier son accompagnement peut y apporter de nombreuses exceptions.

Dans le chant grégorien de Lambillotte, l'accompagnement du plain-chant est plus facile parce que toutes les phrases sont indiquées par des traits verticaux qui sont comme des repos plus ou moins longs, et l'élève, d'un coup d'œil, comprend les phases qu'il doit accompagner avec telle ou telle gamme, pendant que dans d'autres éditions, ces traits sont plutôt pour séparer chaque mot, ce qui est à notre avis d'une utilité bien moins grande.

A bientôt la transposition.

N. B. Des prospectus d'harmoniums de 140 à 3000 fr. sont déposés chez M. le rédacteur du *Bulletin*. Envoi gratis sur demande.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Permettez que j'emprunte les colonnes du *Bulletin* pour vous donner un compte-rendu succinct de la dernière conférence des instituteurs et institutrices de la Veveyse, tenue à Châtel sous la présidence de M. Progin, inspecteur, et honorée de la présence de M. Comte, Rd curé et de M. Villard, professeur.

Comme de coutume, la séance est ouverte par un chant. M. l'Inspecteur félicite les instituteurs qui consacrent leurs loisirs à l'étude de quelques productions musicales destinées à répandre la gaité, la vie et l'entrain dans nos conférences. Il exprime le désir de voir notre société de chant présente à la réunion cantonale de Guin. Suit la lecture du protocole de la dernière séance qui est approuvé dans tout son contenu.

L'ordre du jour appelle la critique des travaux sur la question à traiter pour aujourd'hui. (Sujets posés dans le *Bulletin pédagogique*.) Considérées surtout au point de vue de la forme, les compositions, dit M. Progin, manquaient en général de plan, de là viennent le désordre et la confusion d'idées qui caractérisent certains travaux. On ne saurait trop insister sur la nécessité de formuler des conclusions pratiques qui font toujours défaut là où il y a ni plan ni méthode. Avant de traiter un sujet, que l'on se pénètre donc bien des vérités que l'on veut faire ressortir, puis groupons autour de celles-ci tous les détails capables de rendre notre pensée claire, nette et précise. Passant au deuxième objet du tractanda, M. le Président constate que dans beaucoup d'écoles on ne suit pas encore un programme raisonné et basé sur le programme général. Certains maîtres font trop peu pour les branches essentielles, tandis que d'autres négligent totalement les connaissances secondaires, telles que l'histoire, la géographie, etc. Pour combler cette grave lacune qui tend à s'accroître de plus en plus dans notre enseignement, nous passons successivement en revue les différentes branches du programme

en assignant à chacune d'elles son importance ainsi que la marche à suivre pour l'enseigner d'une manière fructueuse.

Instruction religieuse. — M. Villard, professeur, se basant sur sa propre expérience veut que l'on morcelle les leçons de religion, que l'on étudie, par exemple, chaque jour une ou deux demandes de catéchisme. Ce procédé est aussi recommandé par MM. Comte, Rd curé ; Progin, inspecteur, et Duc, instituteur.

M. Cochard au Crêt voudrait contrôler si les élèves savent leur catéchisme en assistant à la leçon de religion. Ce système suivi dans plusieurs écoles ne peut qu'être encouragé.

M. l'Inspecteur recommande l'étude de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament* ; il ne faut pas se contenter dit-il d'en faire une simple lecture. M. le curé applaudit à cette idée.

Langue maternelle. — Dans le cours de ses visites, M. le Président a pu se convaincre que dans un certain nombre d'écoles les leçons de choses se donnent un peu machinalement, que souvent l'instituteur ne sait pas où il veut en venir. On doit dans ces exercices se proposer un but, savoir quelles facultés l'on veut développer ; c'est ce point si important que l'on néglige généralement.

Chez les élèves qui commencent à lire, le maître doit d'abord exposer, puis exiger ensuite le compte-rendu de l'exposition du texte. Dans le deuxième cours, le compte-rendu se fait surtout au moyen de questions. Pour le cours supérieur, après les interrogations, l'instituteur provoque un compte-rendu général qui est, au dire de M. l'Inspecteur, un puissant moyen d'émulation, outre qu'il exerce l'élève à exprimer correctement sa pensée. M. Thorimbert appuie cette opinion, il croit que l'on ne peut pas agir en dehors de cette voie.

Le compte-rendu écrit, observe M. l'Inspecteur, est le plus puissant moyen pour initier l'élève à la composition.

Pour l'étude de l'orthographe d'usage, usons des dictées préparées, surtout pour les cours inférieurs, l'expérience a suffisamment démontré l'efficacité de ce moyen.

Ecriture. — M. le professeur Villard, dont le témoignage fait autorité en cette matière, veut que les instituteurs qui n'ont pas eux-mêmes une belle écriture, ne fassent pas des modèles, mais qu'ils emploient les cahiers préparés pour cet usage.

Comptabilité. — On s'accorde à dire que le programme exige trop sur ce point. De plus M. l'Inspecteur regrette que les notions de cette branche se trouvent plutôt dans les cahiers que dans l'esprit des élèves. Son expérience lui a prouvé la vérité de cette assertion. Il désire que l'on fasse moins, mais d'une manière intelligente et raisonnée.

Arithmétique. — M. Villard réfute une objection qu'il a souvent entendue, même des personnes livrées à l'enseignement : (Que l'on ne doit plus parler des fractions ordinaires). Il nous démontre à l'évidence qu'elles sont nécessaires pour certaines parties, tel que le calcul des intérêts, etc.

Géographie. — Ici encore quelques instituteurs manquent de méthode. Attirons d'abord l'attention de nos élèves sur les objets qui tombent directement sous leurs sens : la salle de classe, ses environs, le village, tels sont les points sur lesquels nous captiverons en premier lieu leur esprit. Sous forme de lecture ou de leçons de choses, M. l'Inspecteur veut que l'enfant acquière quelques notions de cosmographie.

Histoire. — Exposer les matières de façon à intéresser, en s'aidant pour cela le plus possible de gravures, voilà la meilleure marche à suivre dans l'enseignement de cette branche.

Chant. — M. le Président rappelle qu'il est obligatoire et que les instituteurs qui ne savent pas chanter doivent se faire remplacer par un collègue ou quelque autre personne capable.

La question suivante sera traitée par écrit et remise à M. l'Inspecteur pour le 15 septembre prochain :

Quelle est la meilleure méthode à suivre pour l'enseignement de l'Histoire et de la Constitution en se basant sur les prescriptions du *Règlement* ?
J. Duc, instituteur.

CHRONIQUE

FRIBOURG. — Les examens des recrutables auront lieu aux jours fixés dans la publication de la Direction de la guerre.

Me référant à l'avis du 27 octobre 1881 sur les cours préparatoires, je rappelle à MM. les instituteurs qu'ils doivent compléter ces cours en convoquant les recrutables au moins trois fois par semaine, durant les quinze jours qui précèdent le recrutement, afin de s'assurer qu'ils n'ont point oublié les leçons données durant le semestre d'hiver. Ces heures seront ajoutées aux heures de leçons du précédent semestre et les tableaux des écoles de perfectionnement dressés en conformité de l'annexe 12 du règlement général seront transmis à la Direction de l'Instruction publique pour le 15 septembre prochain au plus tard. Les primes seront appliquées dès que le résultat des examens de recrues sera connu de la Direction.

Fribourg, le 17 juillet 1882.

Le Directeur, H. SCHALLER.

Ordre du recrutement pour 1883.

Les opérations de la commission fédérale de recrutement auront lieu dans le canton de Fribourg du 28 août au 9 septembre 1882, *chaque jour dès 6 heures 1/2 du matin, dans l'ordre suivant :*

1° **District du Lac**, plus les communes de Domdidier, St-Aubin, Vallon, Les-Friques, Gletterens, Portalban, Delley et Chandon du district de la Broye, à **Morat**, le lundi 28 et mardi 29 août.

2° **District de la Sarine et de la Singine**, moins les communes d'Autigny, Estavayer-le-Gibloux, Villarsel, Villarlod et Rueyres-St-Laurent du district de la Sarine portée au n° 4, à **Fribourg**, le mercredi 30 août et jeudi 1^{er}, vendredi 2 et samedi 3 septembre.

3° **District de la Gruyère**, plus les communes de Châtel-St-Denis et Semsales de celui de la Veveyse, à **Bulle**, les lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 septembre.

4° **District de la Glâne et de la Veveyse** (moins Châtel-St-Denis et Semsales), plus les communes d'Autigny, Estavayer-le-Gibloux, Villarsel, Villarlod et Rueyres-St-Laurent du district de la Sarine, à **Romont**, le jeudi 7 et vendredi 8 septembre.

5° **District de la Broye** (moins les communes désignées aux chiffres 1 ci-dessus), à **Estavayer**, le samedi 9 septembre.

CONFÉDÉRATION. — Nos lecteurs ont sans doute déjà connaissance du programme de M. Schenk, Directeur du département fédéral de l'Intérieur, concernant l'instruction primaire. Ce programme ne fera faire certainement aucun progrès à l'instruc-